

Malmedy retrouve sa nature et protège sa biodiversité :

Projet de création d'une Réserve domaniale André Ozer à Bévercé

1. INTRODUCTION

1.1 Objectifs du projet

En 2018, le géographe André Ozer, membre de la CRMSF, a tenté de faire classer comme site deux zones de falaises et de rochers de poudingue, soit une petite surface en rive droite de la Warche et derrière Intermills et une autre, beaucoup plus étendue, en rive gauche et en amont du pont de Bévercé.

Sur cette rive, le Site de Grand Intérêt Biologique Rond-Thier-Livremont (SGIB n° 3195) englobe déjà la réserve forestière des *Foxhalles*, un site Natura 2000 et deux Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique, *la Grotte des Nains* et le *Trou Ozer* (CSIS). A l'est de la réserve forestière, la parcelle voisine en très forte pente a fait l'objet d'une coupe à blanc, il y a quelques années. A l'ouest, la grande parcelle (446A au plan cadastral) est propriété de l'Emir du Qatar, qui a construit une villa dans la vallée qui la borde et qui héberge deux étangs (SGIB n° 377).

En 2021, la Ministre du Tourisme, Mme Valérie de Bue n' a pas classé ces rochers, mais a choisi de transmettre ce dossier à la Ministre de l'Environnement, Mme Céline Tellier.

Le projet introduit dans le cadre du Maillage vert et bleu concerne les deux zones précitées. Ses objectifs essentiels consistent :

1. à sauvegarder et(ou) restaurer un maximum d'érablières de ravins dans ces deux zones, « *un milieu rare et marginal qui subsiste en très faible superficie (environ 900 ha en Wallonie ; Hugo, 2022)*, soit un habitat *Natura 2000* prioritaire et, dans le massif du poudingue, ponctué de nombreuses cavités susceptibles d'attirer une faune particulière ;
2. à sauvegarder un lambeau de forêt alluviale et l'habitat d'une série d'espèces de poissons ;
3. à permettre à ces espèces de remonter la Warche, grâce à une échelle à poissons ;
4. à réaliser un premier inventaire biologique du *Trou du géographe*, proche d'Intermills et de la Warche.

En résumé, selon les objectifs du PACE (2016-2022), le projet vise bien à « *Maintenir un haut niveau de diversité génétique, veiller à garder les écosystèmes en bonne santé et lutter contre la fragmentation des habitats* ». Il correspond aussi à une « *combinaison d'espaces naturels, de tailles, de formes et d'importances variées* ». Enfin, il contribue à la gestion des eaux pluviales et des risques d'inondation ; au maintien de la biodiversité ; et le Ravel, qui le borde et qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

1.2. Partenariats

L'inventaire de la biodiversité est basé sur divers documents existants, publiés ou non, et d'inventaires ponctuels (Maxime Metzmacher, qui est aussi l'auteur des photos).

En ce qui concerne les mousses et les hépatiques, nous avons bénéficié de la coopération de Philippe De Zuttere (*Maison de la Bryologie*) et, après son décès, d'Olivier Roberfroid.

Le musée de Paléontologie de l'université de Liège a, par ailleurs, accepté de conserver les nombreux fossiles découverts dans le poudingue.

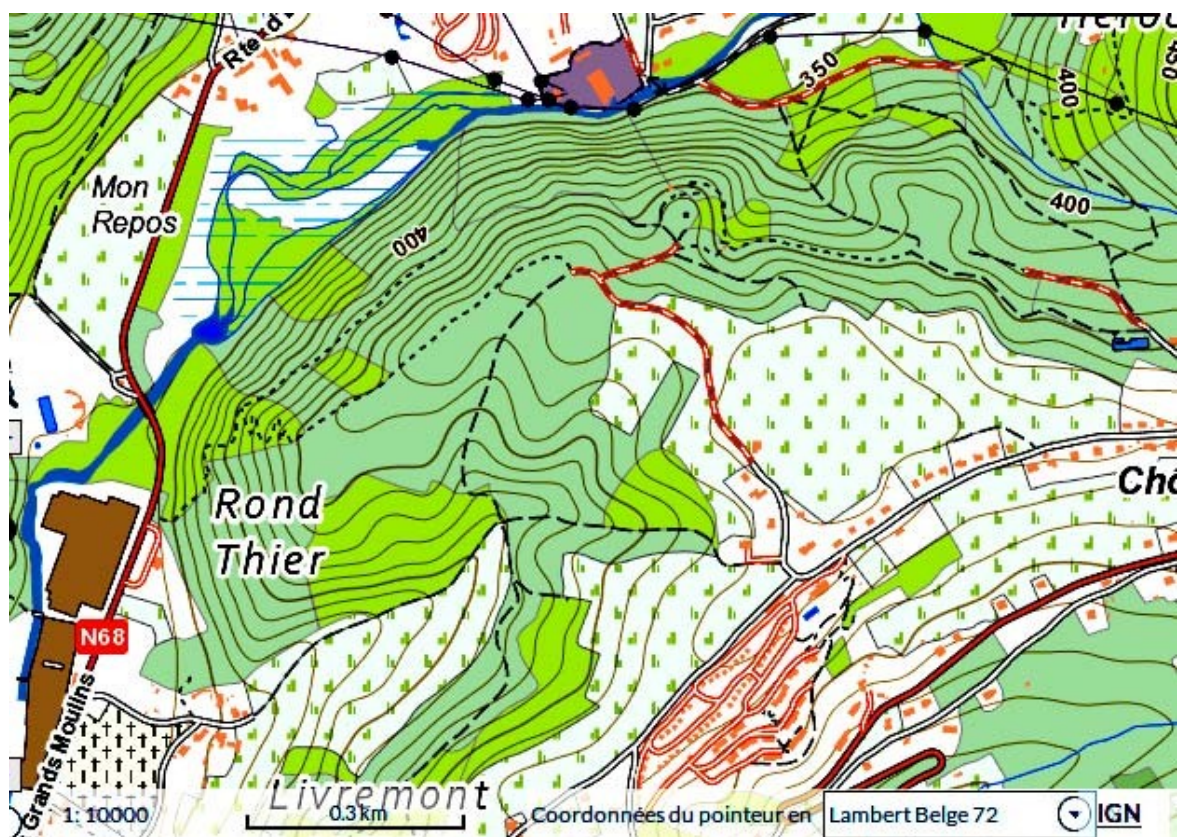
L'exploration du *Trou du géographe* a été réalisée par une équipe de spéléologues et de naturalistes, coordonnée par Pierette Nyssen.

2. LES DEUX SITES DU PROJET

2.1. La Warche en amont du pont routier de Bévercé

A Bévercé, la Warche, qui s'écoule au pied du massif de poudingue (voir carte ci-dessous), fait partie du SGIB n° 3195, et elle alimente les étangs du SGIB n° 377, propriété privée. Un peu avant le pont routier un barrage coupe son cours et constitue un obstacle infranchissable à la remontée des poissons.

Le coteau dominant la Warche présente de nombreux blocs et tours de poudingue (appelées aussi « kegels » par A. Ozer).



Ci-dessus : tronçon amont de la Warche entre le pont routier et la centrale électrique de Bévercé. Les terrains fort humides sont couverts de grandes roselières.



Bloc de poudingue : près de la centrale hydroélectrique de *Bévercé* (Malmedy, décembre 2018). Le rocher est en grande partie couvert de lichens et de mousses. La présence de galets calcaires contribue à la grande diversité de la flore.

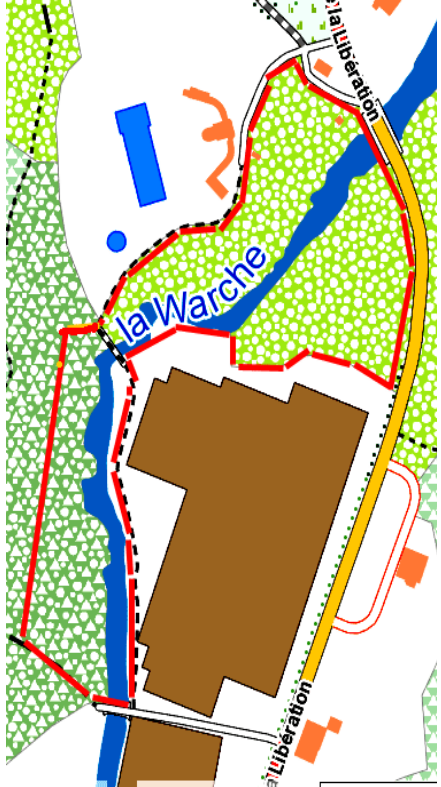
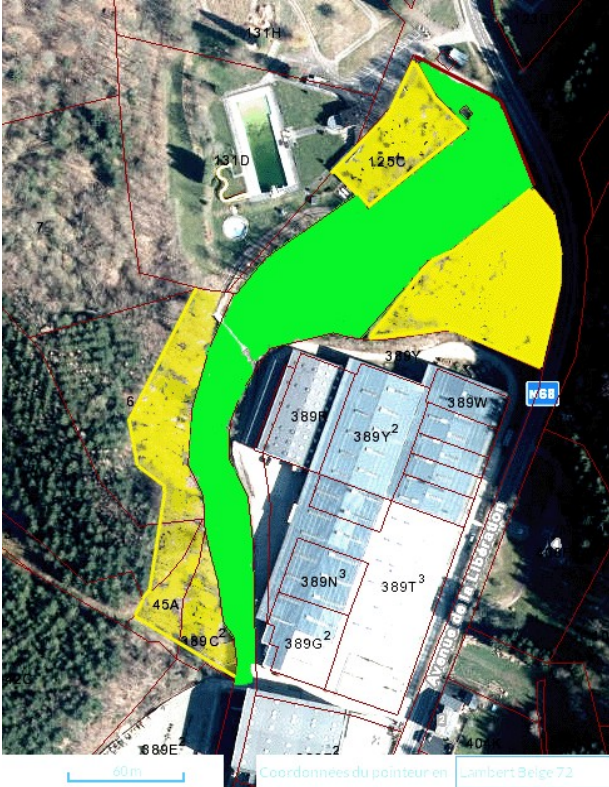
2.2. La Warche en aval du pont routier de Bévercé

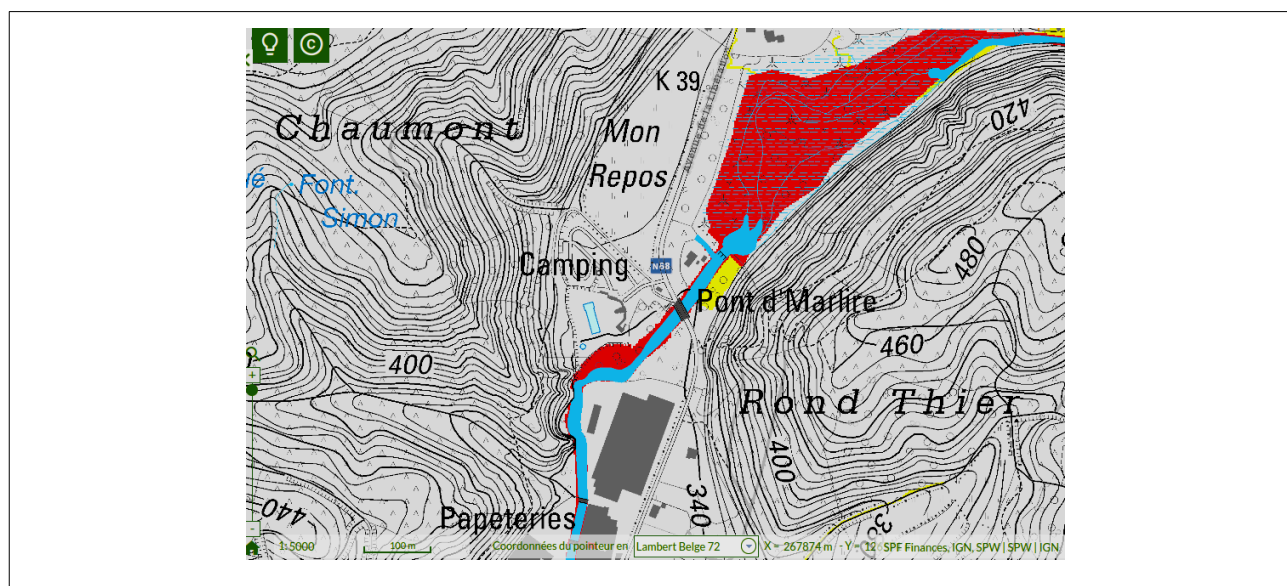
En aval de ce pont, on trouve plusieurs tour de poudingue. En rive droite de la Warche, les rochers longeant la rivière font partie du domaine public. En rive gauche, ils se situent dans une propriété privée.



Tours de poudingue : en rive gauche de la Warche et en aval du pont, avenue de la Libération.

Entre le pont routier et celui de l'ancienne papeterie Intermills, la Warche n'est pas canalisée et n'a pas été polluée par le rejet des eaux usées de la cette papeterie. Propriété de la Région wallonne, elle pourrait vu son intérêt écologique et paysager être classée comme Réserve domaniale et être intégrée dans un SGIB Intermills (voir cartes ci-dessous).

SGIB « Intermills »	Projet de Réserve naturelle «RN André Ozer »
<p><i>Trait rouge</i> : périmètre proposé du SGIB, qui comprend la Warche, sa zone d'inondation et les falaises de poudingue, soit entre les ponts de l'avenue de la Libération et « Intermills ».</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>	<p><i>En vert</i> : surface min. de la RN à créer (lit majeur de la Warche, propriété publique).</p> <p><i>En jaune</i> : surfaces de feuillus méritant d'être intégrées dans la RN, mais appartenant à des propriétaires privés.</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>
	



Zones inondables (en rouge, risque élevé ; en jaune : risque moyen) : en amont et en aval du Pont d'Marlire. Source : Walonmap.



Une arche de l'ancien *Pont d'Marlire*. Elle subsiste (obstruée à l'arrière) à côté du parking du bassin de natation. Les anfractuosités entre les moellons hébergent des invertébrés.



Traces (à gauche) de l'ancien *Pont d'Marlire* dans le lit de la *Warche*.



En haut : bordée de feuillus, la Warche en crue, une zone à truite.
En aval du nouveau pont de Bévercé, un lambeau de forêt alluviale.
En bas : bras secondaire de la Warche, une frayère pour gardons, brochets et perches.



Vue de la passerelle (Ravel) : la Warche en période caniculaire, une zone à fond pierreux non colmatée par des sédiments fins.



En haut : passerelle (Ravel) sur la Warche et rocher de poudingue en rive droite. Ce Ravel, qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

En bas : la Warche vue de la passerelle. *A gauche* : le pied de la berge, peu profond, favorise l'installation de la végétation palustre. *A droite, au pied des rochers* : une zone plus calme et plus profonde de cette rivière.

3. LA VÉGÉTATION

Dans la zone en amont du pont routier, les épicéas de la grande parcelle 446A ont fait l'objet d'une coupe à blanc. Avec l'aide de Natagriwal, une érablière de ravin – soit un habitat Natura 2000 prioritaire - devrait être restaurée sur une surface d'environ 8 ha dans le SGIB n° 3195 (Hugo, 2022).

En aval du pont routier, il existe encore le long de la Warche des lambeaux de forêt alluviale et en rive droite dans la falaise de poudingue un peu d'érablière de ravin.

Les ourlets (végétation principalement herbacée en lisière de haies ou de forêts) sont souvent dégradés, en particulier en face du bassin de natation. Des plantes nitrophiles comme l'ortie (*Urtica dioica*), des ronces (*Rubus* sp), résultant d'un apport important en nitrates, y sont abondantes.

La végétation des ruisseaux, des sources et suintements ne semble pas, jusqu'à présent, avoir fait l'objet d'étude particulière. Des espèces intéressantes sont toutefois liées à ces milieux et la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) y a été observée en 2022.

Par endroit, les berges sont malheureusement envahies par diverses espèces exotiques très nitrophiles, comme la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) et la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

4. INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

4.1 La Flore (Annexe 1)

4.1.1. Les plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères s.l.)

Parmi les espèces protégées, on notera :

- l'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*, Orchidacées)
- la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) (bulbes)

4.1.2. Les plantes non vasculaires (mousses, hépatiques, lichens, algues) et champignons

Sur base des données disponibles (publications scientifiques, voir **Annexe 2**), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur ± 700 en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20ème siècle.

A l'Est de l'Ermitage , dans un carré proche de la zone du projet (carré IFBL G8.33.34), Philippe De Zuttere a confirmé la présence en 2017 de *Fissidens dubius*, *Ctenidium molluscum*, *Bryum capillare* (mousses) et de *Porella platyphylla* (hépatique). Dans une parcelle marécageuse, il a déterminé aussi : *Sphagnum palustre*, *Mnium hornum*, *Plagiomnium undulatum*, *Brachythecium rutabulum*, *Thuidium tamariscinum* (mousses) et de *Pellia epiphylla* (hépatique).

On notera que *Sphagnum palustre* est une espèce fort répandue, mais qui n'avait pas encore été signalée dans les publications de 1971 et 1975.

Concernant les lichens, les algues et les champignons, aucun inventaire n'est actuellement disponible.

4.2. La faune

4.2.1. Les mammifères

- Observations attestées (espèces d'intérêt communautaire) :

- le castor (*Castor fiber*)
- le grand murin (*Myotis myotis*), 5 ex. dans le *Trou du géographe* en 2022.



Tronc abattu par un Castor (janvier 2023)

4.2.2. Les oiseaux

Les oiseaux étant particulièrement sensibles à la structure de la végétation, de nombreux passereaux sont présents dans les zones boisées. L'inventaire des oiseaux d'eau reste à faire, mais plusieurs parcelles privées ne sont pas accessibles, comme les étangs du SGIB n°377.

4.2.3. Les batraciens et les reptiles

Les données herpétologiques actuelles sont encore très fragmentaires et doivent dès lors être complétées.

4.2.4. Les poissons

Un bras de la Warche, en rive droite et visible du Ravel, est très probablement utilisé comme frayère (voir photo ci-dessous) par les gardons, les brochets et les perches, des espèces appréciant des cours d'eau lents pour y pondre (Dupont, 1998).



Les publications de Philippart (2007) sur les poissons de Wallonie et celle de Dupont (1998) sur les cours d'eau et l'habitat des poissons permettront de compléter nos données.

4.2.5. *Les invertébrés (mollusques, gastéropodes, insectes, araignées, éponges, ...)*

En 1924, Léon Frédéricq rappelait que si « *Les hauts plateaux du cercle de Malmédy sont fort pauvres en Mollusques. Les escargots ne sont réellement abondants qu'aux environs immédiats de Malmédy* ». En 1923, dans un Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique, il avait trouvé plusieurs mollusques intéressants : *Vitrina Heynemani*, *Bulimus obscurus*, *B. montanus*, *B. tridens*, (*Azeka Menkeana*), *Helix arbustorum*, *H. rufescens*, et *Bythinella vridis*.

Des coquilles d'escargots sont actuellement collectées au pied des rochers de poudingue. Leur détermination permettra d'évaluer l'état actuel de cette population de mollusques.

4.2.6. *Les protozoaires (unicellulaires non chlorophylliens)*

Aucune donnée disponible.

5. CONCLUSIONS

A la sortie de la Ville de Malmédy (entrée de Bévercé), la diversité floristique et faunistique de la commune est encore fort riche dans le contexte régional, grâce à la présence d'écotopes très variés, sur l'assise calcaire du poudingue, tels que massifs forestiers, affleurements rocheux, grottes, un tronçon de la Warche non canalisé, des ruisseaux et plans d'eau.

6. PROPOSITIONS D'ACTION

6.1. Le barrage sur la Warche

Comme il constitue le principal obstacle à la remontée des poissons, la Région wallonne pourrait installer à cet endroit une échelle à poissons. Sa réalisation serait subsidiée à 70 % par l'Union européenne. Un bureau d'étude devrait pouvoir calculer le coût de cette infrastructure.

6.2. Création d'une Réserve naturelle domaniale

La Région wallonne, qui est propriétaire de la Warche, et la commune de Malmédy, propriétaire d'une parcelle proche de celle-ci, pourraient mettre sous statut de réserve naturelle au moins un des deux tronçons de cette rivière, en l'occurrence celui situé en aval du pont sur la Warche à Bévercé. Cette réserve pourrait porter le nom d'André Ozer, en l'honneur de ce géographe qui a réalisé la première étude scientifique sur notre poudingue.



Situation cadastrale

Division: MALMEDY 1 DIV/MALMEDY/
Situation: MARLIRE

Numéro: H 125 C / Superficie: 3029
Propriétaire : Ville de Malmédy

Source : Walonmap.

En aval de ce pont et au pied des falaises de poudingue (qui sont dans le domaine public), le DNF pourrait faire abattre les quelques épicéas qui s'y trouvent encore de manière à privilégier l'érablière de ravin.

6.2. La protection du *Trou du géographe*

Cette cavité héberge au moins une espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire. Elle peut donc être classée, à l'instar de la *Grotte des Nains* et du *Trou Ozer*, comme Cavité souterraine d'intérêt scientifique (CSIS).

6.3. La gestion des bords du Ravel

En face du bassin de natation, une végétation nitrophile (orties) se développe. A cet endroit, il serait souhaitable de faucher une fois par an ces orties avec enlèvement du foin, ce qui serait favorable à la flore et à la faune. Le coût d'une telle opération n'est pas très élevé. Des communes voisines, comme Waimes, applique déjà cette forme de gestion du bord des routes.

Il serait souhaitable aussi d'envisager une gestion de la balsamine de l'Himalaya le long de la Warche.

6.4. L'information du public

Des QR-Codes pourraient être placés sur la passerelle du Ravel et permettre aux promeneurs de s'informer sur des rubriques archivées sur Wikipédia. Ces rubriques pourraient être conçues ou complétées par des naturalistes et des scientifiques wallons. Le coût de ces QR-codes, qui n'encombrent pas le paysage, serait aussi très modique.

Annexe 1 : Liste provisoire des plantes à fleurs (Spermatophytes) et des fougères (Ptéridophytes) recensées en aval du pont routier, soit à l'arrière d'Intermills

Remarques

- Nomenclature selon la nouvelle flore de la Belgique, du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (quatrième édition), <jardin botanique national de Belgique, Meise, 1992.
- en **caractères gras et plus grands** : arbres, arbustes, arbrisseaux ;
- en souligné : lianes, fausses lianes et plantes grimpantes ;
- en *italiques* : fougères et prêles ;
- noms suivis de *** : espèces non-indigènes.

Alliaire officinale	Alliaria petiolata
Anémone des bois	Anemone nemorosa
Angélique sauvage	Angelica silvestris
Arbuste à papillons	Buddleia davidii
Aubépine épineuse	Crataegus laevigata
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna
Armoise commune	Artemisia vulgaris
Arum maculé	Arum maculatum
Aulne glutineux	Alnus glutinosa
Balsamine de l'Himalaya ***	Impatiens glandulifera
Bardane sp	Arctium sp
Berce commune	Heracleum sphondylium
Bouillon blanc	Verbascum thapsus
Bouleau verruqueux	Betula pendula
Bouton d'or	Ranunculus acris

Bugle rampante
Carotte commune
Cirse des marais
Compagnon rouge
Cornouiller sanguin
Digitale pourpre
Dorine à feuilles opposées
Douglas
Eglantier
Epilobe
Erable champêtre
Erable plane
Erable sycomore
Euphorbe des bois
Eupatoire chanvrine
Epipactis à feuilles larges
Ficaire
Frêne commun
Gaillet gratteron
Genêt à balais
Grande marguerite
Hêtre
Herbe à robert
Jonc épars
Jonquille
Laiteron sp
Lapsane commune
Lierre
Liseron des haies
Lotier corniculé
Luzerne lupuline
Luzule des bois
Matricaire sp
Mélilot blanc
Mercuriale
Millepertuis
Molène noire
Noisetier
Orme champêtre
Orme de montagne
Ortie
Ortie royale
Pâquerette
Persicaria
Pervenche méditerranéenne
Pétasite
Phléole des prés
Pissenlit
Plantain lancéolé
Plantain majeur
Polystic dilaté
Populage des marais
Primevère

Ajuga reptans
Daucus carota
Cirsium palustre
Silene dioica
Cornus sanguinea
Digitalis purpurea.
Chrysosplenium oppositifolium
Pseudotsuga mensiezii
Rosa canina
Epilobium hirsutum
Acer campestre
Acer platanoides
Acer pseudoplatanus
Euphorbia amygdaloides
Eupatorium cannabinum
Epipactis helleborine
Ranunculus ficaria
Fraxinus excelsior
Galium aparine
Cytisus scoparius
Leucanthemum vulgare
Fagus sylvatica
Geranium robertianum
Juncus effusus
Narcissus pseudonarcissus
Sonchus sp
Lapsana communis
Hedera helix
Calystegia sepium
Lotus corniculatus
Medicago lupulina
Luzula sylvatica
Tripleurospermum sp
Melilotus alba
Mercurialis perennis
Hypericum sp
Verbascum nigrum
Corylus avellana
Ulmus minor
Ulmus montana
Urtica dioica
Galeopsis tetrahit
Bellis perennis
Persicaria maculosa
Vinca major
Petasites hybridus
Phleum pratense
Taraxacum sp.
Plantago lanceolata
Plantago major
Dryopteris dilatata
Caltha palustris
Primula sp

Prunellier

Reine des prés
Renouée du Japon ***

Ronce commune

Saule marsault

Séneçon de Fuchs

Sureau noir**Thuja géant****Tilleul à grandes feuilles****Tilleul à petites feuilles**

Trèfle rouge

Véronique petit chêne

Vesce cracca

Prunus spinosa

Filipendula ulmaria

Fallopia japonica

Rubus fruticosus

Salix caprea

Senecio fuchsii

Sambucus nigra**Thuja plicata****Tilia platyphyllos****Tilia cordata**

Trifolium pratense

Veronica chamaedrys

Vicia cracca

Annexe 2 : Bibliographie

Andrien, M. 1993. Le Trou Ozer, protection et accès. *Regards*, 11 : 7.

Andrien, M., Schmitt, P. et Theck, R. 1997. Phénomènes karstiques dans la région de Malmedy : 1. Le Trou Ozer. *Regards*, 30 : 5-10.

[Bultynck P.; Geukens F. & Smolderen A. 2001. Permian lithostratigraphic units., Malmedy Graben \(Belgium\). *Geologica belgica*, 4/ 1-2: 105-106.](#)

De Zuttere, P. (avec la coll. de L. Schaeck). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.

De Zuttere, P. et Schaeck, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.

De Zuttere, Ph. et Gohimont, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.

De Zuttere, P. et Schumacker, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Discelium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.

De Zuttere, P. et Schumacker, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.

Dupont, E. 1998. *Entretenir les cours d'eau et l'habitat des poissons*. D.G.R.N.E., Direction des cours d'eau non navigables.

Fontaine, S. 1982. Le poudingue, facteur déterminant de l'implantation monastique à Stavelot-Malmedy. Les noms de Malmedy et de Stavelot. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 76-80.

Gohimont, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 66-70.

Hugo, E. 2022. Restauration écologique d'un habitat Natura 2000 prioritaire : la forêt de pente, sur éboulis ou en ravins. *Newsletter Juillet 2022, Natura 2000*.

Ozer, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

Ozer, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmédy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.

Ozer, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.

Ozer, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.

Phillipart, J.C. 2007. L'érosion de la biodiversité : les poissons. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du *Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon*. 82 pages.

Schmitt, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes, qui ont apporté leur contribution scientifique à ce projet, en particulier au prof. André Ozer, qui m'a transmis toutes ses publications sur le poudingue de Malmedy, au prof. Eddy Poty et au géologue Jean-Marc Marion pour leur aide dans la détermination des fossiles, à Pascal Schmitt, géographe et responsable du *Contrat de rivière Amblève* pour ses remarques pertinentes, à Pierette Nyssen de l'association *Plecotus*, qui a rassemblé naturalistes et spéléologues pour explorer le *Trou du géographe*, aux déterminations des bryophytes par les spécialistes de la *Maison de la Bryologie*, à savoir Philippe De Zuttere et Olivier Roberfroid, à l'association *Malmedy-Folklore*, qui a confié l'herbier de Marie-Anne Libert au *Jardin botanique de Meise* et à ce dernier, qui en a numérisé les planches.

Il convient aussi de remercier les associations comme *Aves-Ostkantone*, le *Parc naturel des sources (Annexe 3)* et les scientifiques qui soutiennent ce projet, en particulier le professeur Marc Dufrêne de l'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech) qui considère que : "*Voilà un projet intéressant. Vous pouvez mentionner mon soutien et anticiper le fait que dans le cadre de la réalisation du réseau écologique wallon (en cours dans mon équipe), on est de plus dans une zone d'aléa d'inondations élevé et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations.*"

Annexe 3

AVES - Ostkantone V.o.G.

Naturkundliche Weiterbildung und aktiver Naturschutz



Worriken, le 21 mars 2023

A la

Commission Locale de Développement Rural

Malmedy

C/o Monsieur Maxime Metzmacher

Concerne : Soutien d'AVES-Ostkantone du projet de réserve André Ozer.

Monsieur Metzmacher,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand intérêt que notre association de protection de la Nature AVES-Ostkantone a pris connaissance du projet de création d'une réserve André Ozer à proximité de Bévercé.

Il s'agit d'une zone extrêmement diversifiée du point de vue flore et faune résultant des particularités géologiques, géomorphologiques et hydrologiques remarquables.

Le dossier du projet de création de la réserve est très complet et nos guides nature et membres naturalistes ne peuvent que le confirmer.

De ces faits, notre association, AVES-Ostkantone, avec ses quelque 700 membres exprime son plus grand soutien au projet. Nous souhaitons vivement que les autorités compétentes reconnaissent la valeur biologique et écologique du site en le statuant sous forme de « Réserve domaniale ».

Gerhard Reuter
Ir. agr.
Secrétaire AVES-Ostkantone VoG

Kontakt:
Tel.: 0032 (0)80 34 02 46
Email : info@aves-ostkantone.be
Website: aves-ostkantone.be

Öffnungszeiten:
Dienstags und Donnerstags
8:30 Uhr bis 12:00 Uhr
und 12:30 Uhr bis 16:30 Uhr
Mittwochs von 8:30 Uhr bis
12:30 Uhr

Bankkontakt:
IBAN: BE63 7311 0676 1508
BIC: KRED BE33
MwSt: BE 0424.463.288
Gerichtsbezirk Eupen



Bérinzenne, le 22/03/2023

A l'attention de :

La Commission Locale de Développement Rural
de Malmedy
Personne de contact : Mr Maxime Metzmacher
4960 Malmedy

Objet : Soutien au projet de réserve naturelle domaniale André Ozer

Mesdames, Messieurs,

A titre personnel - en tant qu'habitante de la commune de Malmedy et ancienne membre de la CLDR - et au nom du Parc naturel des Sources, je me réjouis de voir une mobilisation en faveur de la biodiversité de la commune de Malmedy.

Une des missions principales d'un Parc naturel touche en effet à la **Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel**. Nous sommes dès lors soucieux de la sauvegarde et du maintien des habitats à haute valeur biologique et sommes convaincus par la nécessité de mettre des zones exceptionnelles comme ces tronçons de la Warche et leurs abords sous un statut de protection qui soit le plus fort possible.

Je rejoins également Marc Dufrêne, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et spécialiste des services écosystémiques qui mentionne que le projet se situe « dans une zone d'aléa d'inondations élevé [...] et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations ». En effet, en lui permettant de conserver son pouvoir tampon, maintenir et développer la naturalité de cette zone naturelle/humide a un impact positif sur la réduction de l'ampleur des inondations des zones urbanisées situées juste en aval. Ce projet a donc des répercussions positives qui vont au-delà de la préservation du patrimoine naturel !

En tant que directrice du Parc naturel des Sources et à titre privé, en tant que citoyenne de Malmedy, je ne peux donc que féliciter, soutenir et encourager la démarche de mise en réserve de ce joyau.

Fait à Bérinzenne, le 22 mars 2022.

Parc naturel des
Sources asbl
Bérinzenne 6,
4900 SPA
T +32 (0)87 63 22 05

Siège social
Bérinzenne 4,
4900 SPA

BCE BE0691 653 946
Rpm - Verviers
IBAN BE75 0689 0946 4751

info@parcnatureldessources.be
www.parcnatureldessources.be

Pour le Parc naturel des Sources
Valérie Dumoulin,

SPA - STOUMONT

